



Cette assemblée plénière du 12 décembre nous demande de porter un avis sur le rapport égalité Hommes / Femmes. Remercions tout d'abord la commission 12 de son travail précis et rigoureux d'analyse du rapport.

La FSU se félicite avec la commission que sur un certain nombre d'éléments ce rapport montre des sources de satisfaction. Meilleure intégration des demandes du CESER afin de pouvoir établir un diagnostic genré plus précis ce qui permet assez souvent de mieux percevoir la situation.

Satisfaction de voir certaines actions positives dans le domaine de la politique culturelle notamment, ou encore dans l'accès au management des femmes, mais aussi avec les aides à la garde d'enfants essentielles pour permettre le retour à l'emploi et la formation des parents.

Pour autant ce rapport reflète toujours la prégnance de nombreuses inégalités dans notre Région. Et d'abord au sein du conseil régional Hauts de France où le plafond de verre semble continuer à exister : 31.5% de femmes dans les métiers d'encadrement de la Région alors qu'elles représentent 54,5% des agents ; Moins d'une femme sur 6 parmi les managers d'équipe ; des agentes nettement moins nombreuses dans la catégorie des moins de 40 ans ; peu de femmes agentes de catégorie C accédant aux formations...

L'analyse de la partie 2 montre qu'à travers les politiques régionales de nombreux progrès sont encore à faire. Pour lutter contre les stéréotypes de genre liés à certaines professions ; pour développer une réelle mixité dans les processus d'orientation. Si la réforme du baccalauréat n'a fait qu'accentuer les inégalités de genre avec trop peu de filles dans les filières scientifiques, il est aussi de la compétence de la Région de tout faire pour lutter contre cette situation très insatisfaisante. Des questions se posent également sur la question de la lutte contre la précarité menstruelle ou sur l'éducation à la sexualité qui doivent rester des priorités de la politique régionale.

Enfin le rapport reste très incomplet dans son analyse sur la répartition genrée des accidents du travail ou sur la question des violences sexistes et sexuelles.

La FSU rappelle que les violences sexistes et sexuelles sont l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde. Avec 850 féminicides depuis 2017 et plus de 97 000 viols recensés chaque année dont 8 000 sur les lieux de travail, la France n'est pas épargnée par ce fléau. Notre région non plus.

Ces violences de genre s'inscrivent dans un contexte social et politique d'inégalités et d'injustices.

Comment parler d'émancipation féminine quand 40 % des femmes ont déjà eu affaire à un comportement à connotation sexiste ou sexuelle au travail ? Quand elles gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes ? Quand les métiers les plus féminisés, sont sous-payés et dévalorisés ? Quand les mères seules avec enfants, les femmes sont les premières victimes des expulsions locatives et du mal-logement.

Dans un contexte d'inflation, d'explosion des loyers, les femmes sont actuellement plus durement touchées que les hommes. Elles le sont également par la réforme récente des retraites parce qu'elles ont eu souvent des carrières hachées et des temps partiels contraints. Pour toutes ces raisons, la lutte contre les inégalités de genre est plus que jamais d'actualité, le conseil régional Hauts de France doit s'en saisir encore davantage.

La FSU votera le rapport avis.